

# Enquête Utilisateurs OiRA

NOVEMBRE 2024

Notre métier,  
rendre le vôtre plus sûr

[www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)



## Introduction

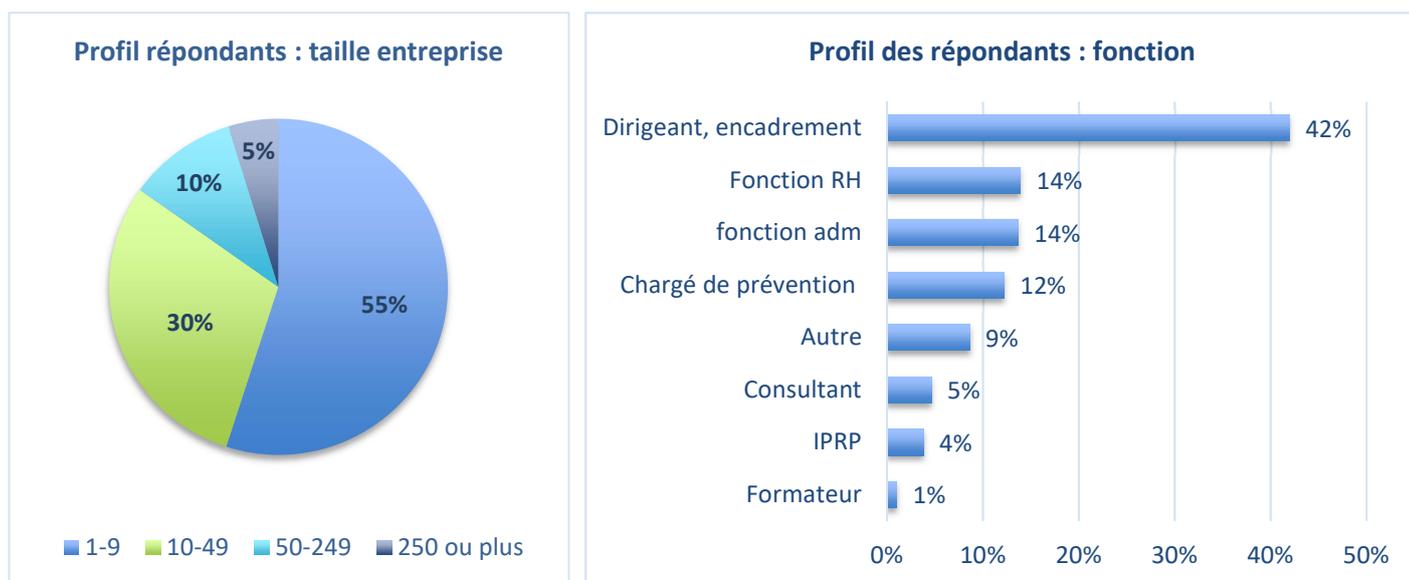
OiRA (Online interactive risk assessment) est un outil porté par l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) qui permet aux petites et moyennes entreprises (TPE – PME) de réaliser leur évaluation des risques professionnels en ligne puis d'éditer leur Document unique et le plan d'action associé.

En France, les OiRA sont élaborés par l'INRS en lien avec les Carsat/Cramif/CGSS et en partenariat avec les organisations professionnelles des métiers concernés. OiRA privilégie une approche par secteur d'activité, actuellement 43 outils sectoriels sont disponibles sur le site de l'INRS.

Afin de mesurer la satisfaction des utilisateurs d'OiRA et de mieux connaître leur usage et leurs attentes vis-à-vis d'OiRA, l'INRS a mené une enquête de satisfaction auprès des utilisateurs qui avaient acceptés d'être contactés lors de la création de leur compte sur OiRA. Cette enquête a permis de recueillir 553 réponses d'utilisateurs.

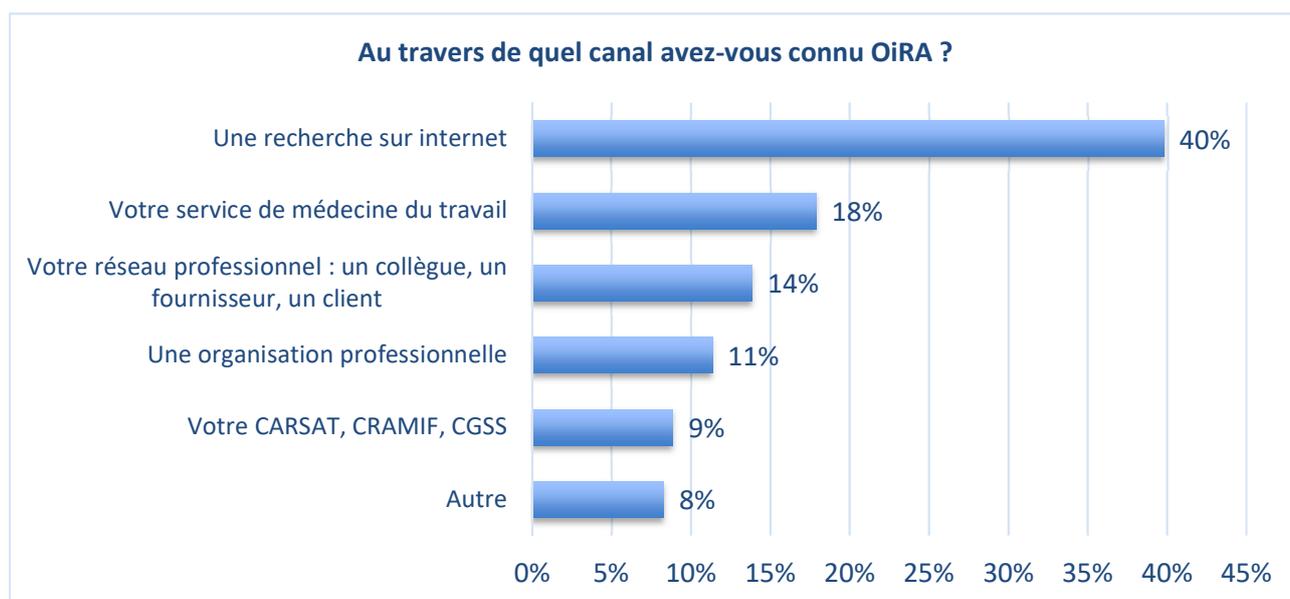
## Profil des répondants à l'enquête

OiRA est prioritairement destiné aux petites entreprises de 1 à 9 salariés, ne disposant généralement pas de compétences spécifiques ou de ressources internes en prévention des risques professionnels. Son approche de la prévention, qui se veut simple et concrète, convient néanmoins à de nombreuses entreprises pouvant compter jusqu'à 50 salariés.



Les utilisateurs ayant répondu à l'enquête sont représentatifs de la cible à laquelle est destinée OiRA, des utilisateurs principalement « non-préventeurs », travaillant à 85% dans des entreprises de moins de 50 salariés, dont 55% dans des entreprises de moins de 10 salariés.

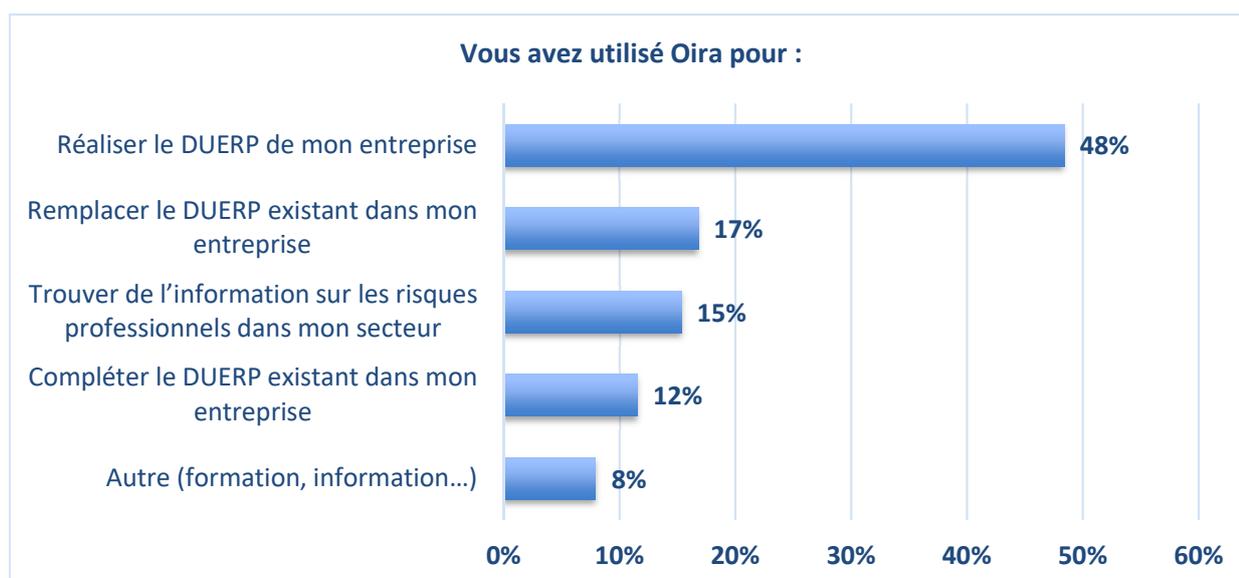
## Comment les entreprises ont-elles connaissance d’OiRA



Être identifié par les TPE-PME et les sensibiliser aux ressources et outils mis à leur disposition constitue l’une des difficultés pour une offre du type OiRA. Les services de santé de prévention et de santé au travail constituent un relai majeur de notre offre à destination des TPE et sont les deuxièmes vecteurs d’accès à OiRA pour les entreprises, derrière une recherche sur internet.

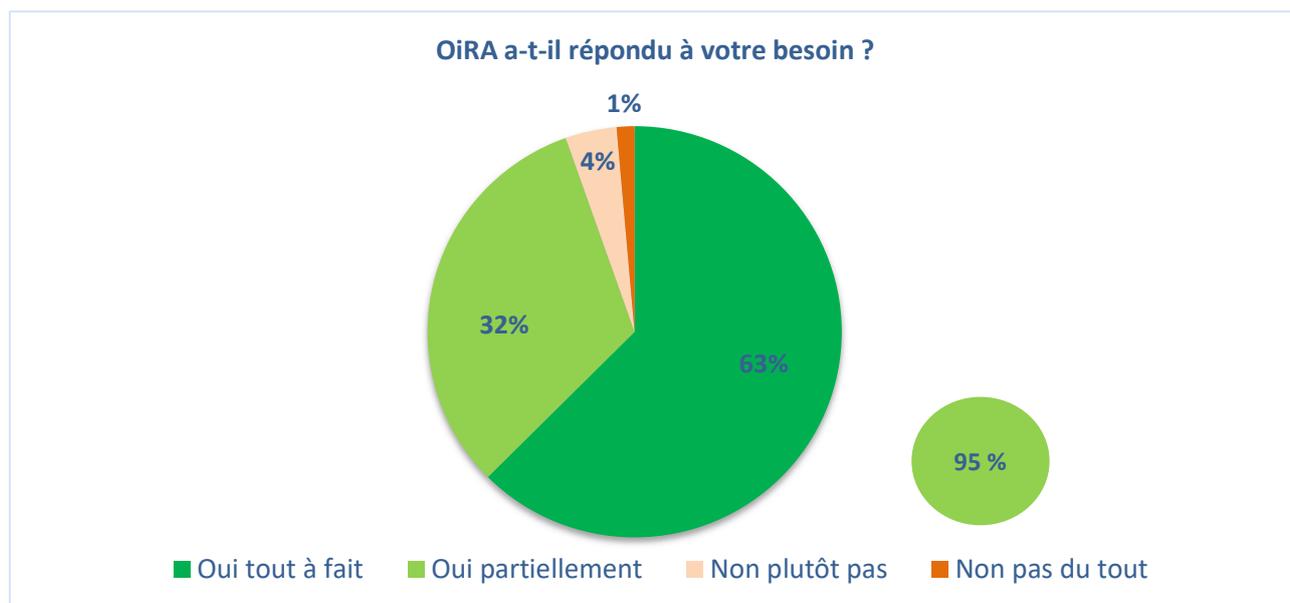
## Utilisation d’OiRA

Pour près de la moitié des utilisateurs (48%), OiRA est utilisé pour réaliser le premier document unique de l’entreprise. Cela confirme la vocation d’OiRA à accompagner les petites entreprises dans leurs « premiers pas » en matière de prévention des risques professionnels.

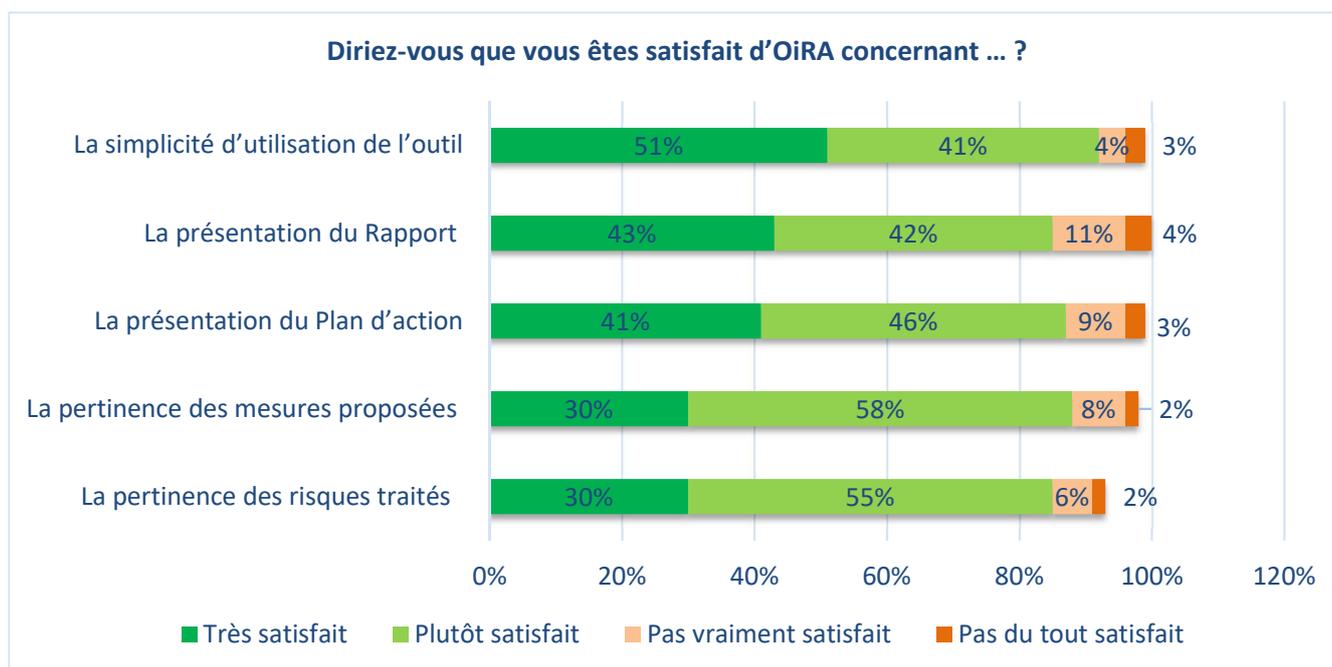


Près de 15 % des utilisateurs utilisent OiRA afin de trouver de l’information sur les risques professionnels de leur secteur et OiRA est également utilisé dans le cadre de sessions de formations ou d’information.

## Mesure de la satisfaction



95% des utilisateurs d’OiRA répondent qu’OiRA a répondu « tout à fait » ou « partiellement » à leur besoin. L’analyse des réponses « non plutôt pas » ou « non pas du tout » montre qu’il s’agit en majorité d’utilisateurs n’ayant pas trouvé d’OiRA adapté à leur secteur d’activité.



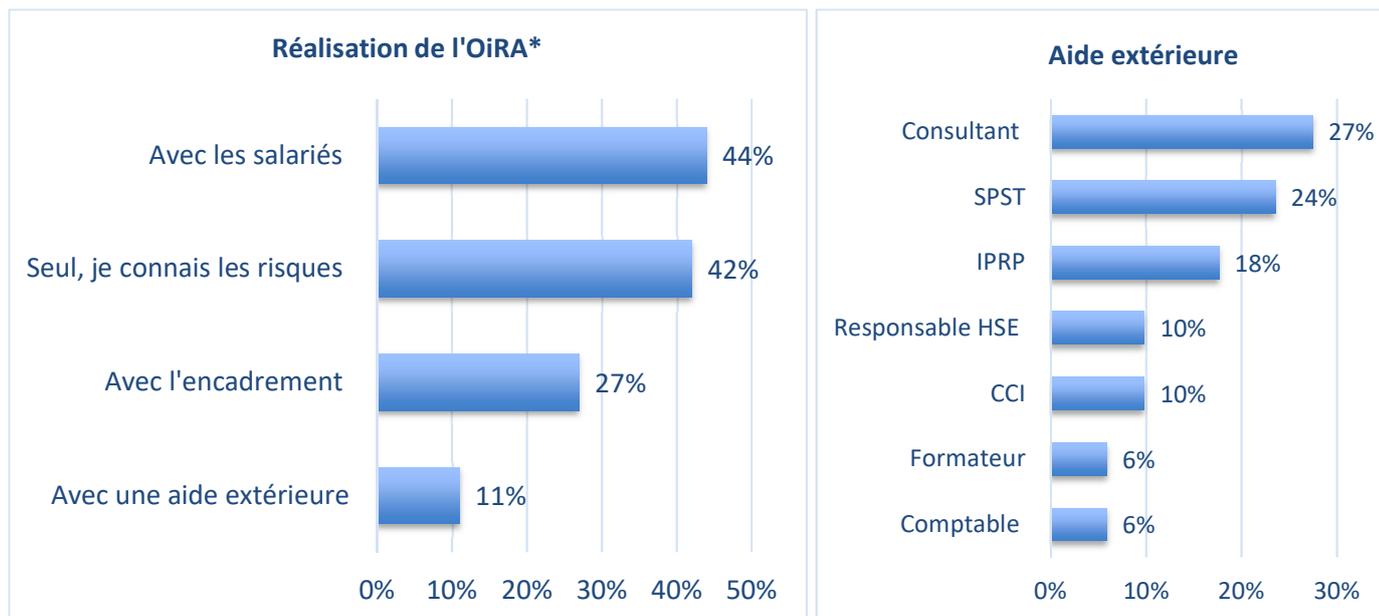
La simplicité d’utilisation de l’outil est appréciée par plus de 90% des utilisateurs. Il s’agit d’un élément important d’une offre de prévention à destination des TPE-PME.

Environ 15% des participants émettent des réserves sur les documents téléchargés au terme de l’évaluation des risques. Les principales attentes exprimées concernant le rapport et le plan d’action sont, d’une part, plus de possibilité de personnalisation (pouvoir ajouter des photos ou des graphiques par exemple) et d’autre part, de proposer des documents plus facilement communicables aux salariés (édition d’une synthèse en une ou deux pages, édition d’un PDF plutôt que de deux documents en format Word et Excel, ...).

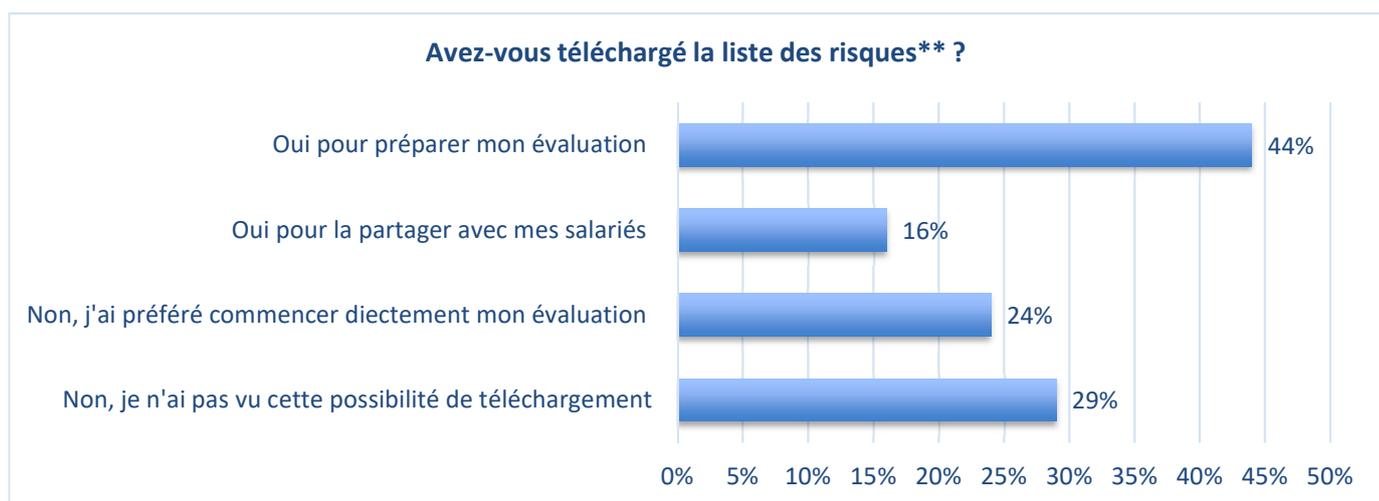
## Implication des salariés

L'implication des salariés dans la démarche d'évaluation des risques est un gage de réussite et d'efficacité de la démarche de prévention. Cette implication des salariés est encouragée dans OiRA par un message introductif et la possibilité de télécharger la liste des risques avant de commencer l'évaluation dans l'outil afin de la partager avec les salariés et préparer l'évaluation des risques.

71 % des répondants ont effectivement réalisé l'évaluation des risques en impliquant les salariés et/ou l'encadrement de l'entreprise et 60 % ont téléchargé la liste des risques en amont de leur évaluation des risques mais seuls 16% l'ont partagé avec leurs salariés et près de 30% des utilisateurs n'ont pas vu que cette possibilité leur était offerte dans OiRA.



(\*) plusieurs réponses possibles

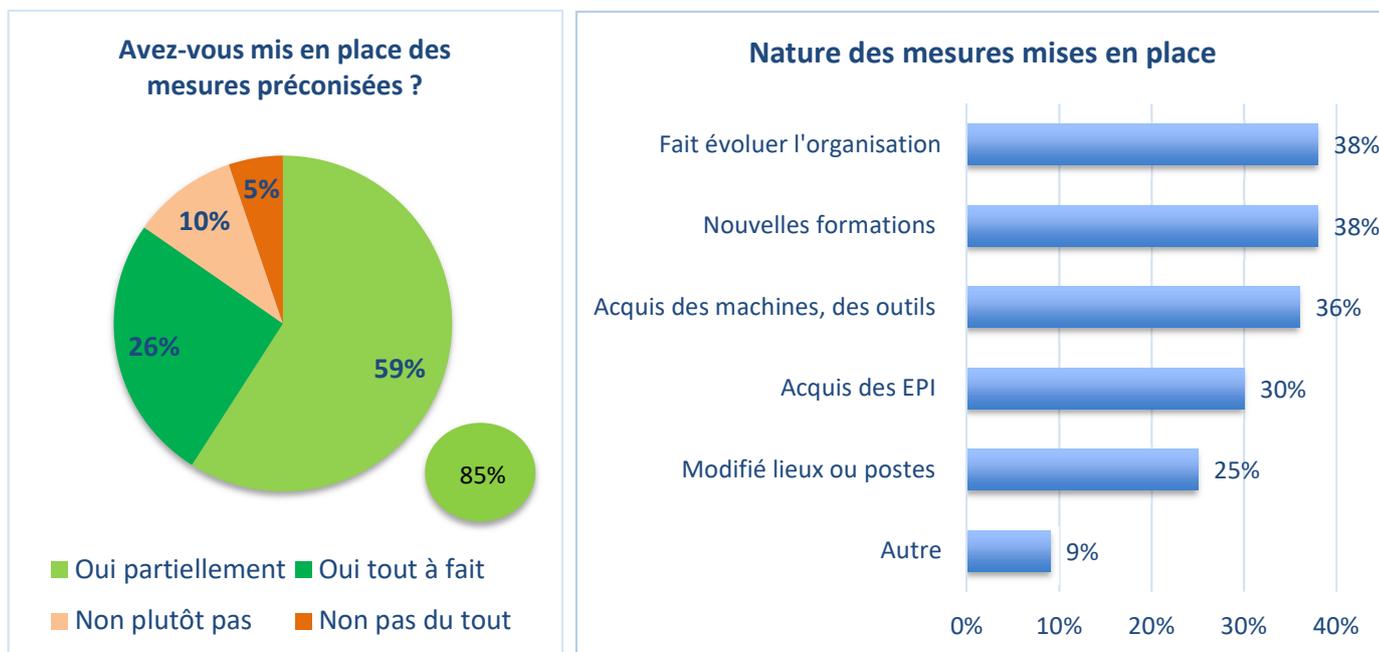


(\*\*) 2 réponses possibles

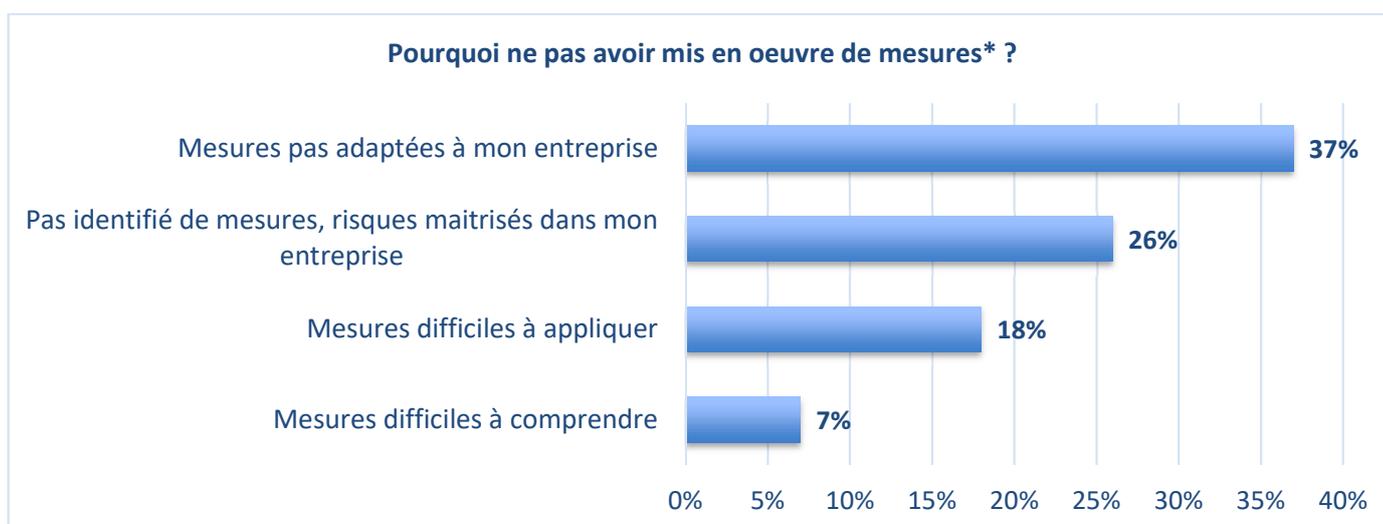
## Mise en œuvre de la démarche de prévention

L'évaluation des risques ne constitue que la première étape d'une démarche de prévention, l'objectif étant la mise en œuvre de mesures permettant d'améliorer la santé et la sécurité des salariés.

85% des utilisateurs ayant répondu à l'enquête disent avoir mis en place des mesures préconisées dans l'outil OiRA, en agissant principalement sur l'organisation du travail, la mise en place de nouvelles formations pour les salariés et l'acquisition de nouvelles machines ou de nouveaux outils.



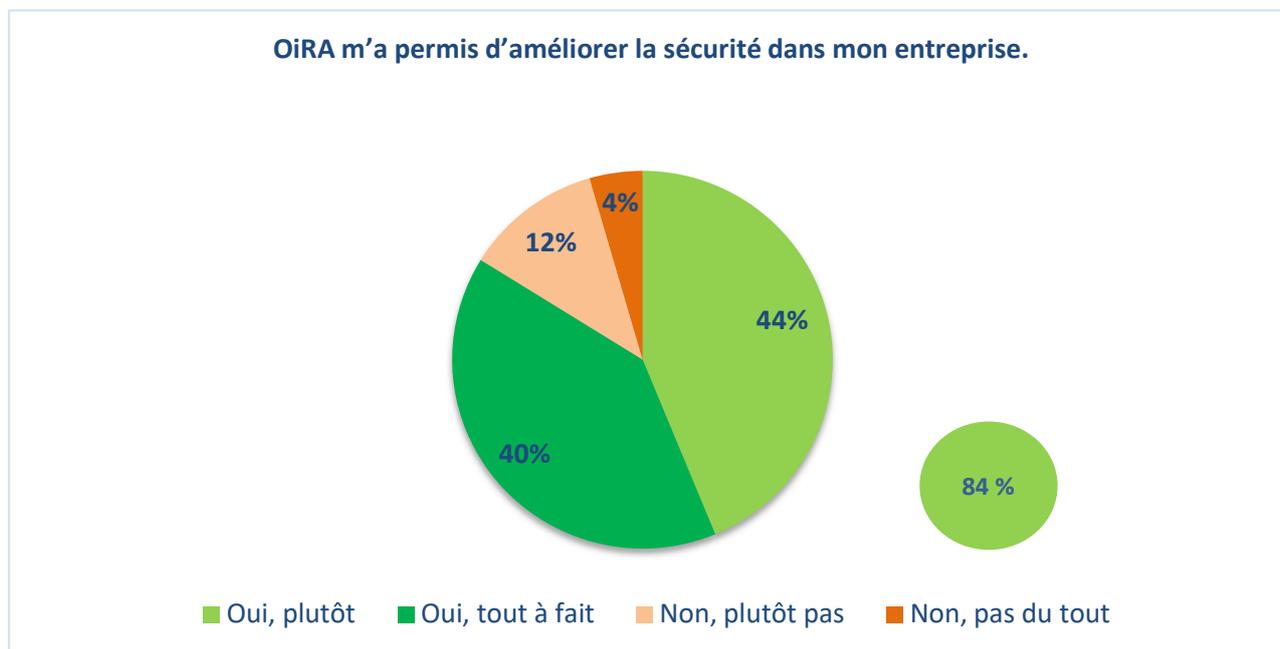
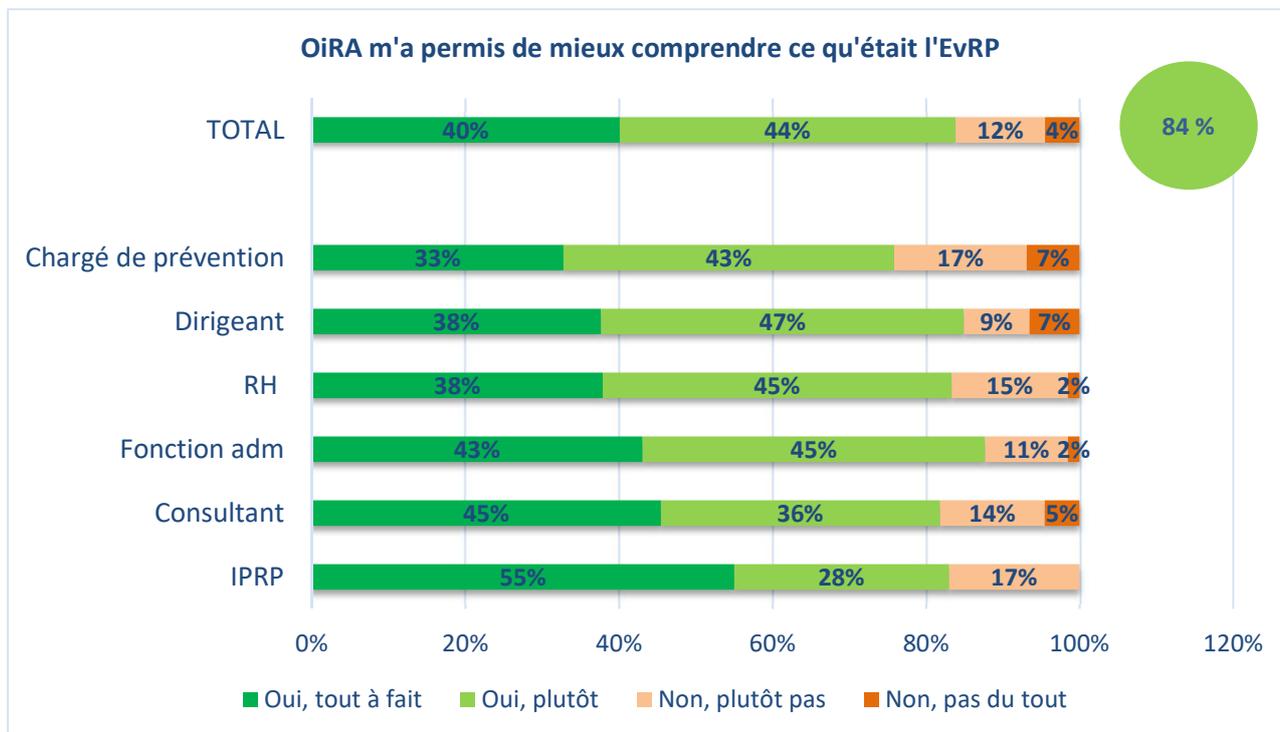
Parmi les répondants n'ayant « pas » ou « plutôt pas » mise en œuvre de mesures préconisées suite à l'évaluation des risques, la principale raison est liée au caractère générique de ces mesures, qui restent parfois difficiles à adapter au contexte de chaque entreprise.



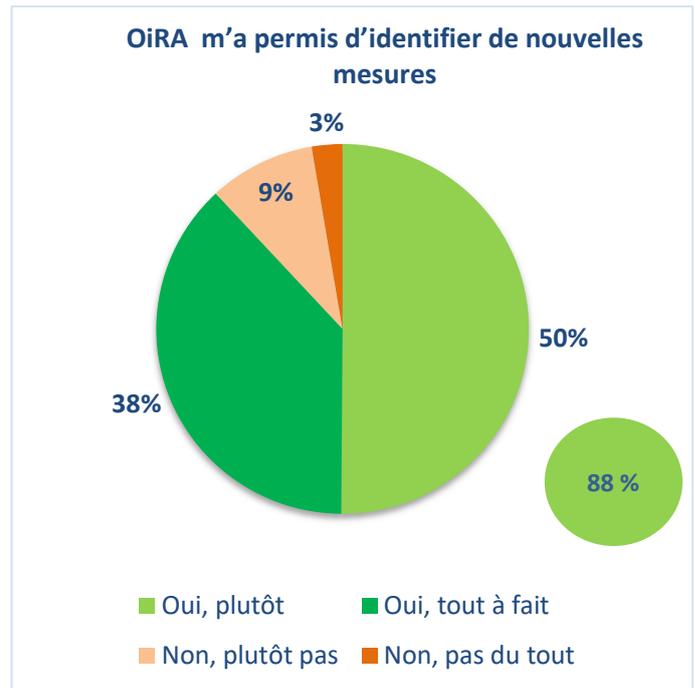
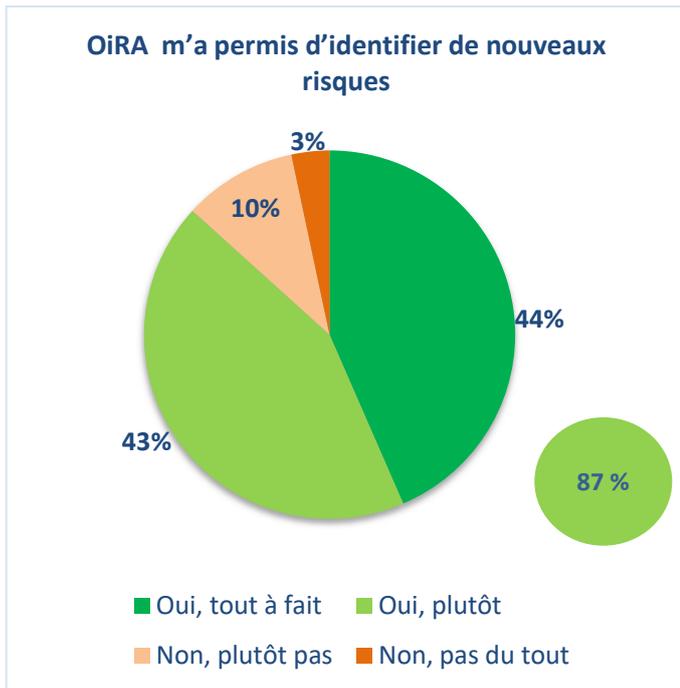
(\* ) plusieurs réponses possibles.

## Les bénéfices associés à l'utilisation d'OiRA

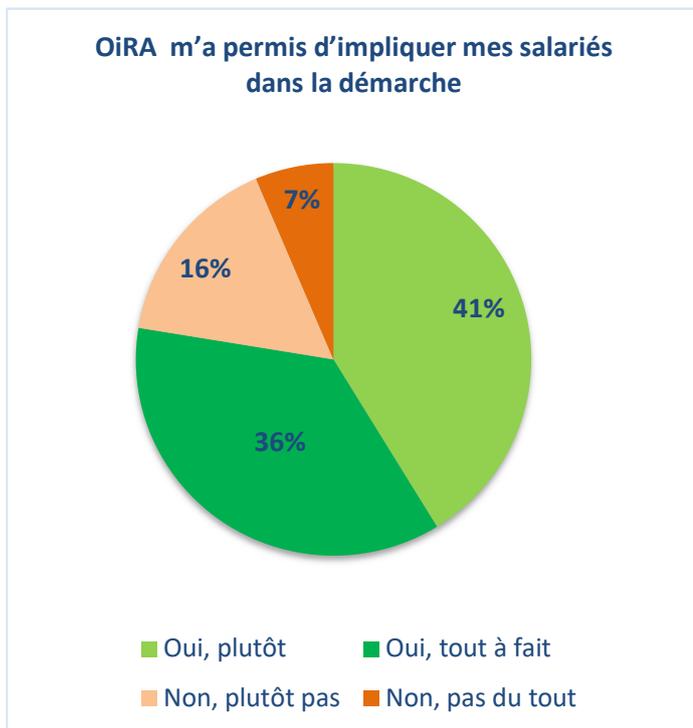
84 % des utilisateurs déclarent qu'OiRA leur a permis de mieux comprendre ce qu'était l'évaluation des risques professionnels et d'améliorer la sécurité dans leur entreprise.



L'analyse des commentaires laissés par les 15% des utilisateurs pour lesquels OiRA n'a pas permis d'améliorer la sécurité dans leur entreprise permet d'identifier différents profils : ceux qui reconnaissent avoir réalisé leur document unique par obligation, les utilisateurs à la recherche d'informations ou de simple mise à jour de leur DUERP.



Parmi les nouveaux risques identifiés par les utilisateurs, le télétravail, le droit à la déconnexion ou les risques psychosociaux sont plus particulièrement cités dans les commentaires.



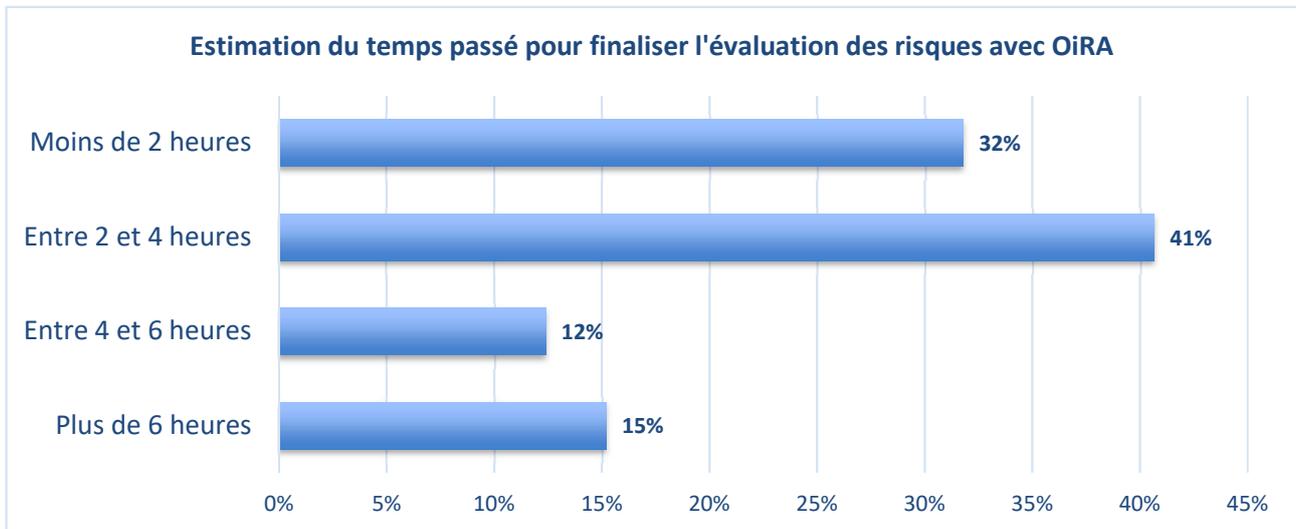
Pour 77% des utilisateurs OiRA leur a permis d'impliquer les salariés dans la démarche.

Le choix d'impliquer ou non les salariés, même si cela est encouragé dans OiRA, ne relève pas uniquement des fonctionnalités de l'outil.

Cependant, OiRA n'est pas un outil collaboratif, la possibilité de partager l'évaluation des risques à partir de l'outil constitue une demande d'amélioration des utilisateurs.

## Temps passé pour finaliser l'évaluation des risques avec OiRA

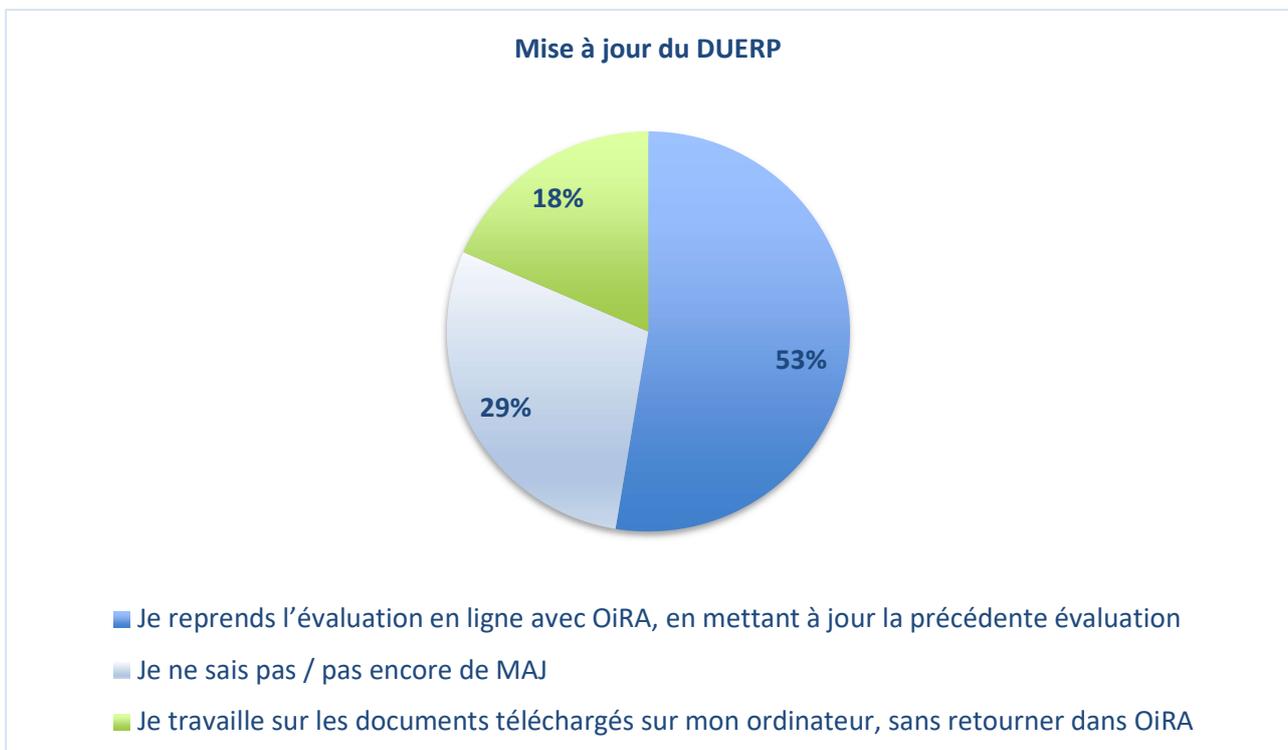
63 % des utilisateurs finalisent leur évaluation des risques avec OiRA en moins de 4 heures. Cette durée semble raisonnable en regard de la capacité des TPE-PME à se mobiliser pour l'élaboration de leur DUERP.



## Mise à jour du DUERP avec OiRA

L'outil OiRA permet de dupliquer une précédente version de son évaluation des risques afin de créer une copie et effectuer la mise à jour du DUERP. La version initiale est conservée dans OiRA.

Cette fonctionnalité est largement utilisée par les répondants à l'enquête, seuls 18% des utilisateurs travaillent sur les documents téléchargés sans se reconnecter à OiRA.



## Conclusion

L'outil OiRA répond largement à son objectif d'aider les TPE PME à réaliser leur évaluation des risques et à mettre en place des actions concrètes visant à améliorer la santé et la sécurité des salariés de ces entreprises. 95% des utilisateurs ayant répondu à l'enquête considèrent qu'OiRA a répondu à leur besoin et 84 % déclarent qu'OiRA a permis d'améliorer la santé et la sécurité dans leur entreprise.

Des bénéfices secondaires sont également associés à OiRA comme une meilleure compréhension de ce qu'est l'évaluation des risques professionnels, et dans une moindre mesure, la possibilité d'impliquer les salariés dans la démarche.

Les attentes des utilisateurs vis-à-vis d'OiRA feront l'objet d'une analyse en lien avec l'Agence européenne (EU OSHA) et les pays partenaires d'OiRA afin d'envisager les futures évolutions de l'outil dans le cadre des mises à jour régulières dont bénéficie OiRA.